

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.



Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN DE MESSE

CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc....

Les plus remarquables sont celles de
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada).
L'université de Toronto.
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve
L'église Notre-Dame, Montréal.
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.
La cathédrale de Montréal.
La basilique de Québec
La basilique d'Ottawa.
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré
Le Grand Opéra de Boston.
L'église Saint-François-Xavier, New-York.
La cathédrale de Trois-Rivières.
La cathédrale de Chicoutimi.
La cathédrale de Nicolet.

A Messieurs les curés,

EMPRUNTS:

Nous consolidons les dettes des paroisses.

Vous n'avez plus à subir les ennuis des billets à demande.

Vos paiements deviennent périodiques et à des époques déterminées d'avance.

Les paiements se font par le rachat d'obligations échéant d'année en année.

Un bon nombre de paroisses ont déjà été financées et se trouvent très bien de cette méthode d'emprunts.

NOS PLACEMENTS

Se font par obligations de fabriques, de commissions scolaires et de municipalités.

Ces obligations comportent des intérêts variant de 4½% à 6%.

Ces obligations sont des effets négociables tout en étant des placements de tout repos.

Les fabriques, les communautés, les sociétés, les caisses populaires, ne peuvent exiger plus de sûreté pour placer les fonds qui leur sont confiés.

Tous les renseignements sont gracieusement fournis sur demande à

"La Corporation des Obligations
Municipales Ltée."

132, rue St-Pierre, Québec.

BUREAU A MONTRÉAL.

VERSAILLES, VIDRICAIRE & BOULAIS, Ltée.

90, RUE ST-JACQUES.

IL FAUT GUÉRIR

VOTRE RHUME

et pour cela, méfiez-vous des sirops à base d'opium ou de morphine qui calment, mais **ne guérissent pas**. Au premier symptôme de **Mal de Gorge, enrouement, toux, rhume, bronchite,** prenez du

TAROL



Sirop composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour le traitement des Maladies des voix Respiratoires.

TAROL soulage instantanément et guérit sûrement la **TOUX** la plus opiniâtre, le **RHUME**, la **BRONCHITE Aigue** ou chronique, le **CATARRHE**, la **GRIPPE**, la **COQUELUCHE**, le **CROUP** et toutes les Affections graves ou légères des **Poumons**.

25c. la Bouteille.

Pour compléter le traitement, on prendra alternativement, à deux heures d'intervalle,

VIN MORIN CRESO-PHATES

le grand Tonique des Poumons. Petit modèle ; 50c. grand modèle \$1.00.

Aux personnes **Pâles, Faibles, Anémiques**, nous recommandons l'usage régulier des **Pilules Cardinales** qui enrichissent le sang et fortifient tout l'organisme.—50c. la boîte.

Dr Ed. MORIN & Cie, Limitée,
118, Côte de la Montagne, - - - - - **QUÉBEC.**

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 169

Bureau : 82 rue St-Pierre Téléphone 263
Résidence : 15, rue Ste-Julie

CHARLES GAGNON

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,

MARINE, Etc.

J.-E. LIVERNOIS

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,
CANADA.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des **VERRES TORIQUES**
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des **VERRES**
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

P.-C. Lacasse

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE

40, RUE DE LA FABRIQUE

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,
A QUÉBEC

N. RIOUX & CIE

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison
Antoine Vial, Marseille.

LORENZO AUGER

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean
LÉVIS.

(Édifice de la Métropolitaine.)

JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : " A. A. P. Q. " ———— et ———— MEMBRE DE L' I. R. A. C. I

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

GARAND & THIBAUT, DOREURS, ARGENTEURS et NICKLEURS

308 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

TANGUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS
DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,
LUMIÈRE ET CLOCHES
ÉLECTRIQUES,

OUVRAGES EN TÔLE,
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —
St-Jean et d'Youville, Québec.

LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00
Capital payé et réserve - - - - - 1,650,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,
MONTREAL, Can.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.
Vice-Président : M. TANCRÈDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods
Milling Co., Limited.

BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

DEPT. D'ÉPARGNE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera
raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à
des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes
depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.
93 rue St-Pierre.

Bovril

Fait baisser les comptes du Boucher

BOVRIL rend vos soupes et vos ragoûts plus nouris-
sants. Il faut un gigot de bœuf pour faire une bouteille de
Bovril. Le pouvoir reconstituant de **Bovril** dépasse de dix
à vingt fois la quantité prise. **Bovril** veut dire : plus de
force, moins de dépenses.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 353. — Quarante-Heures, 353.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : L'enseignement d'État, 354. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN : 357. — A TRAVERS LES DIOCÈSES : Montréal, 359 ; Ottawa, 361 ; Sherbrooke, 331 ; Valleyfield, 361 ; Mont-Laurier, 362 ; Haileybury 362. — VARIÉTÉS : Comment il faut s'y prendre pour devenir ivrogne, 363. — LES LIVRES, 364.

Bulletin social : DOCTRINE : Église épiscopale et socialisme, 365. — L'organisme social, 366.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 11 février. — Sexagésime. Du dim.
Lundi, 12. — LES SS. VII FONDATEURS des Servites, confesseurs.
Mardi, 13. — De la férie.
Mercredi, 14. — S. VALENTIN, martyr.
Judi, 15. — SS. FAUSTIN et JOVITE, mart.
Vendredi, 16. — De la férie.
Samedi, 17. — De la Ste Vierge.
Dimanche, 18. — Quinquagésime. Du dim.

QUARANTE-HEURES

12 février, Couvent de Lambton. — **14,** Couvent de la Rivière-Ouelle. — **15,** Couvent de St-Georges. — **16,** Ste-Anne de la Pocatière. — **17,** Couvent de St-Anselme. — **18,** St-Roch de Québec.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

L'ENSEIGNEMENT D'ÉTAT

L'une des armes les plus redoutables de la franc-maçonnerie, dans sa lutte perpétuelle contre l'Église catholique, c'est l'enseignement d'État organisé selon les principes du libéralisme doctrinaire.

Ce libéralisme établit, en effet, comme loi fondamentale de son système doctrinal, la séparation complète de la vie publique d'avec la vie chrétienne, sous prétexte que la religion est une affaire d'ordre privé. Avec ces faux principes, qui tendent malheureusement à se répandre même jusque chez nous, on en arrive, en pratique, à cette monstruosité qu'est l'État laïque, ou areligieux.

On comprend que la franc-maçonnerie ait toujours eu soin de commencer son œuvre de corruption intellectuelle, dans les pays catholiques, par la semence des principes du libéralisme doctrinaire. Que d'hommes publics et d'écrivains catholiques ne seraient jamais tombés dans le piège maçonnique, si la secte eût annoncé crûment son programme de déchristianisation, dès ses premières opérations dans leur pays. Mais elle a bien soin de procéder autrement. Ce sont toujours les idées de *liberté* et de *progress* qui sont mises en avant, partout, dans les premières phases de l'action maçonnique. Or, comme le libéralisme doctrinaire est fondé sur la liberté, — et non sur la vérité, comme le catholicisme, — le libéral tombe à genoux, dès qu'il entend prononcer le mot *liberté*. Et c'est tout ce que la franc-maçonnerie demande, même d'un catholique, pour commencer. Il ne s'agit plus, ensuite, pour elle, que de fanatiser graduellement cet amant de la liberté pour en faire un adepte aveugle de ses théories révolutionnaires. Que de catholiques, hélas ! depuis cent ans, ont été des victimes du mirage de la liberté, d'abord, et des disciplines de la doctrine maçonnique, ensuite !

Cette décadence lamentable est bien dans la logique de l'erreur. Quand on est convaincu, en effet, que toute la civilisation doit reposer sur la liberté, on est prêt à répudier tout ce qui restreint l'exercice de cette liberté, c'est-à-dire toute autorité, même la plus légitime, même la plus nécessaire. C'est pourquoi, au cours d'une étude sur Le Play, publiée dans *la Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1912, Émile Faguet ne craignait pas d'écrire, à propos du mot liberté : " Il faut seulement remarquer que, le mot étant amphibologique, comme tous les mots, ce mot de liberté jeté aux foules leur fait croire à une indépendance individuelle, sinon absolue, du moins extrême et qui ne s'arrête ni devant la liberté des autres ni devant l'intérêt de l'État, et voilà pourquoi le libéral, il faut le savoir, même quand on l'est, contient l'individualiste, et l'individualiste contient le libertaire, et le libertaire contient l'anarchiste ; ou plutôt, l'une de ces mentalités peut conduire à l'autre, et celle-ci à la troisième. "

Et voilà pourquoi Léon XIII a condamné le libéralisme doctrinaire, d'une part, et la franc-maçonnerie l'a toujours approuvé et encouragé d'autre part.

C'est, en effet, à l'aide du grand sophisme qui met la liberté au-dessus de la vérité que la franc-maçonnerie amène des hommes publics, même dans des pays catholiques, à préférer l'enseignement d'État laïque à l'enseignement catholique, lequel ne manque jamais de mesurer l'usage de la liberté de penser aux exigences légitimes et souveraines de la vérité, sauvant ainsi les âmes de l'erreur et la société de l'anarchie. Là est la seule liberté raisonnable, puisque c'est là seulement qu'elle s'exerce dans l'ordre pour le bien commun, et donc pour le vrai progrès social. Si l'on veut savoir ce qu'est l'enseignement d'État, qu'on se rappelle ce que devint l'enseignement officiel en Autriche, pays catholique, lorsque, après l'écrasement des armées autrichiennes par l'armée allemande, l'empereur François-Joseph, au lendemain de Sadowa, se tourna vers les libéraux doctrinaires au lieu de continuer sa confiance aux hommes publics catholiques de son royaume, pour demander aux premiers des hommes de gouvernement. Le Concordat avec le Saint-Siège fut abrogé ; et les établissements d'enseignement furent confiés à la direction d'un ministre de l'Instruction publique. L'Université de Vienne ne fut bientôt plus

qu'une école d'incrédulité, où les chaires étaient occupées par des Juifs et des libres-penseurs. On sait le mal qu'eut le grand Lueger à débarrasser la capitale de ces anticléricaux.

Au Chili, pays catholique, — raconte *la Semaine catholique de Suisse*, citée par *la Croix* de Paris du 25 août 1916, — “ il est de notoriété publique que — sauf quelques exceptions — les directeurs et professeurs des lycées de l'État sont francs-maçons. . . A l'Université de l'État, l'enseignement est sans Dieu et matérialiste. . . Quant aux élèves des grands établissements qui dépendent de l'Université, voici quelques chiffres indiqués par des personnages bien renseignés. Sur 800 demoiselles du Conservatoire de musique de Santiago, 18 seulement assistent à la messe et font leurs Pâques. Dans un lycée du Nord, sur 400 élèves, 4 seulement ont fait leurs Pâques l'année dernière. Cette année, 12 ont rempli leur devoir pascal et on s'est félicité de ce progrès ! . . . Aussi, la grande majorité des enfants qui fréquentent les écoles officielles ne savent pas le catéchisme et fréquentent peu l'église.”

En France, en Angleterre, et même jusqu'en Espagne, tout comme en Autriche, aux États-Unis, au Canada, partout, les catholiques ont dû lutter contre l'enseignement d'État pour défendre l'âme de leurs enfants.

L'État “ n'a point parmi ses attributions essentielles, disait récemment la Corporation des Publicistes chrétiens de France dans son beau programme de réformes chrétiennes, le droit d'enseigner.” Ce droit appartient *naturellement* aux parents et *divinement* à l'Église. L'État a le devoir de seconder ces grands éducateurs auxquels seuls Dieu a donné le droit d'enseigner.

C'est là qu'est, pour nous comme pour tous les autres peuples, la doctrine de salut.

Donc, chez nous, pas d'enseignement d'État ; mais des écoles libres et confessionnelles, dirigées par l'Église et, partout où il en est besoin, soutenues par l'État, c'est-à-dire par l'argent des contribuables.

A. H.

Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter s'il y a lieu, le plus tôt possible.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Ordination. — Dimanche, le 28 janvier, dans la chapelle des Sœurs Dominicaines, Sa Grandeur Mgr Mathieu, archevêque de Régina, a ordonné cinq sous-diacres de la Congrégation de Sainte-Croix. Les heureux promus sont: MM. Jos. Métivier, Armand Groulx, Honoré Lapointe, Laurent Lapalme et Hervé Morin. Sa Grandeur était assistée de M. l'abbé Gariépy, professeur au Grand Séminaire, et du R. P. J.-B. Plouffe, C.S.C.

A Saint-Sauveur. — L'heure des ouvriers de Saint-Sauveur du premier vendredi de février a été présidée par Sa Grandeur Mgr Mathieu. Après le chapelet et les prières habituelles, Sa Grandeur commenta aux ouvriers réunis aux pieds du Saint-Sacrement, ces paroles de l'Apôtre: "Aimons Dieu puisqu'Il nous aime le premier."

Vêtue et profession religieuse. — Vendredi dernier, fête de la Purification, il y eut, dans la chapelle du Bon-Pasteur, une cérémonie de vêtue et de profession religieuse présidée par M. l'abbé J.-E. Laberge, aumônier des Ursulines.

Ont revêtu le saint habit: Mlles A. Hamel, de Lawrence, Mass., en religion sœur Marie-Eudes; G. Dallaire, de Ste-Jeanne de Neuville, en religion sœur Ange-Marie; Y. Bernardin, de Lawrence, Mass., en religion sœur Marie de Ste-Lucille; L.-E. Beaulieu, de Notre-Dame-du-Lac, en religion sœur Marie de St-Philippe; M.-J. Chrétien, de Ste-Croix, en religion sœur Marie de St-Ovide; M.-A. Thibault, de St-Luc, Matane, en religion sœur Marie de St-Claude; M.-A. Rancourt, de St-Georges, en religion sœur Marie de St-Jérôme-Emilien.

Ont émis les vœux de religion: Sœur Marie de Saint-Jean Damascène, née M. Duguay de Malbaie; sœur Marie-Jean d'Avila, née R.-A. Viel, de Fraserville; sœur Marie de Saint-André, née W. McClish, de Québec; sœur Marie de Sainte-Hildegarde, née F. Laliberté, de Lotbinière; sœur Marie de Sainte-Catherine de Gênes, née H. Lajoie, de Chicoutimi; sœur Marie de la Présentation, née M.-Lse Beaulieu, de N.-D. du Lac; sœur Marie de Bon-Secours, née M.-L. Beaulieu, de N.-D. du Lac; sœur Marie de Saint-Alphée, née B. Laliberté, de Lotbinière.

Le R. P. S. Lefebvre, S.J., prononça le sermon de circonstance.

—Le même jour, il y a eu, dans la chapelle des RR. Sœurs Franciscaines de la Grande-Allée, une cérémonie de vêtue et de profession présidée par le R. Père Ange-Marie, o.f.m., du couvent

des Trois-Rivières, assisté du R. Père Berchmans, o.f.m., du couvent des SS. Stigmates, Québec.

Ont pris le saint habit :

Mlles Gabrielle Vézina, de St-Alexandre, en religion sœur Marie-Gérald de la Purification ; Hélène Berlinguet, des Trois-Rivières, en religion sœur Marie Arnold des Saints-Anges ; Yvonne Calvez, de St-Brieuc, Bretagne, France, en religion sœur Marie de Saint-Ménéle ; Marie-Louise Hamel, de Québec, en religion sœur Marie de Saint-Charles Borromée ; Louise-Anne Laberge, de Chicoutimi, en religion sœur Marie Redempte de la Croix ; Florence Morin, de Val-des-Bois, en religion sœur Marie Rupert de Jésus ; Rose Bélaire, de Ham-Nord, en religion sœur Marie de Ste-Lée ; Cédulie Deshaies, de St-Pie de Guires, Yamaska, en religion sœur Marie de Saint-Evelle ; Johanna Walsh, de Montréal, en religion sœur Mary Aubrey of the Sacred Heart ; Eugénie Voyer, de St-Alexandre, en religion sœur Marie Liboire du Précieux-Sang.

Ont prononcé leurs vœux triennaux : sœur Marie Jeanne-Thérèse de Jésus et sœur Marie-Pierre de Tréjà.

A prononcé ses vœux perpétuels : sœur Marie de Saint François.

Le sermon a été donné par le R. P. Ange-Marie, o.f.m.

Fêtes mémorables. — La petite chapelle des Jésuites de la rue Dauphine a vu se dérouler de belles fêtes, dimanche, le 4 février. On y célébrait, en même temps, le 260^{ième} anniversaire de la Congrégation Notre-Dame de Québec, qui y a son siège, le centenaire de la chapelle elle-même, et le 50^{ième} anniversaire d'entrée dans la Congrégation de deux membres : MM. Eug. Rouillard et Dosithee Arcand. Il y eut grand'messe solennelle à 10 heures, à laquelle assistait Sa Grandeur Mgr Roy.

C'est le R. Père Hudon, S.J., curé de N.-D. du Chemin, qui donna le sermon.

Bénédiction de cloche. — Dimanche après-midi, le 4 février, Son Eminence le Cardinal Bégin s'est rendu chez les RR. Pères du Saint-Sacrement, chemin Ste-Foy, où il a béni une cloche pour la nouvelle église des RR. Pères.

La cérémonie commença par le salut du Saint-Sacrement chanté par Son Eminence, assistée de Mgr Pelletier, Recteur de l'Université, et de Mgr Rouleau, Principal de l'Ecole Normale Laval.

Après le chant du salut, le R. Père Louis Tardif, des Pères du Saint-Sacrement, de Montréal, prononça une allocution sur les beautés mystiques qui se révèlent dans la voix sublime de la cloche des temples saints.

Son Éminence le Cardinal Bégin procéda ensuite à la bénédiction de la cloche, qui porte les noms de Pierre-Julien-Eymard.

Religieux décédé. — Les RR. Frères des Ecoles Chrétiennes de Saint-Sauveur viennent d'être plongés dans le deuil par la mort du Frère Sylvinus, qui enseigna pendant plus de dix années à cette institution.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Montréal. — Par décision de S. G. Mgr Bruchési ont été nommés :

Chanoines honoraires, MM. les abbés S.-F.-B. Ménard, curé de St-Isidore, et V. Pauzé, supérieur du collège de l'Assomption ; Chapelains du chapitre, MM. les abbés A. Harbour, chancelier, J. McCrory et J.-A. Mousseau ;

M. l'abbé J.-M. Jolicœur, curé de N.-D.-du-Perpétuel Secours, curé de Sault-au-Récollet ;

M. l'abbé Z.-N. Hurteau, curé de St-Basile-le-Grand, curé de N.-D.-du-Perpétuel-Secours ;

M. l'abbé Beauparlant, curé de S.-Paul l'Ermitte, curé de S.-Basile ;

M. l'abbé Berthiaume, vicaire à S.-Édouard, curé de S.-Paul-l'Ermitte ;

M. l'abbé Charles Lamarche, curé du Sault-au-Récollet, curé de S.-Jean d'Iberville, où il remplace M. l'abbé Collin, démissionnaire ;

M. l'abbé Avila Chapleau, vicaire à S.-Jean-Baptiste ;

M. l'abbé T. Grenier, vicaire au Saint-Rédempteur ;

M. l'abbé P. Heffernan, curé de la nouvelle paroisse de St-Augustin de Cantorbéry ;

M. l'abbé Walsh, vicaire à St-Gabriel ;

M. l'abbé Bélanger, vicaire à St-Edouard, Montréal.

— Mgr l'Archevêque, vice-chancelier de l'Université, vient de mettre la dernière main à l'organisation d'un groupe d'aumôniers pour les Facultés et Ecoles de l'Université Laval. Les messieurs dont les noms suivent ont été désignés par l'autorité pour occuper ces fonctions :

Aumônier général, le Secrétaire général de l'Université.

Faculté de Droit, M. l'abbé Émile Chartier ; Faculté de Médecine, M. l'abbé Georges Boileau ; Ecole Polytechnique, M. l'abbé Olivier Maurault, prêtre de Saint-Sulpice ; Ecole de Médecine comparée, M. l'abbé Charles Beaudin ; Ecole de Chirurgie Dentaire, M. l'abbé Edmond-Joseph Lacroix ; Ecole de Pharmacie, M. l'abbé Albert Pustine, prêtre de Saint-Sulpice ; Ecole d'Enseignement Supérieur pour les jeunes filles, M. Georges Clapin, prêtre de Saint-Sulpice ; Ecole des Hautes Études Commerciales, M. l'abbé Lionel Groulx ; l'Institut Agricole

d'Oka avait déjà pour aumôniers, nommés par leur supérieur local, les Révérends Pères Humbert et Cléophas, O. C. R.

Pour cette année, les aumôniers se tiendront une fois par semaine, au jour et à l'heure les plus propices, à la disposition des étudiants de la Faculté ou école qui leur est assignée.

— Le clergé de Montréal vient de faire une douloureuse perte dans la personne du Révérend Père Émile Piché, P. S.-V., curé de la paroisse de St-Georges, et l'un de ses membres les plus actifs et les plus dévoués. Le Père Piché était malade depuis sept mois. Il est décédé le 17 janvier.

Le curé de Saint-Georges était né au Sault-au-Récollet, le 26 avril 1856. Il fit ses études au Collège de Saint-Laurent, puis au Collège de Montréal. Il se rendit ensuite en Europe et fit ses études de philosophie et de théologie au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Le 4 juin 1879, il était ordonné prêtre. Il entra chez les Frères de Saint-Vincent de Paul, et dirigea des maisons à Paris, à Manchester, en Angleterre, et à Lurgan, en Irlande. Rappelé à Paris, il y dirigea le cercle ouvrier Montparnasse. Il revint au Canada en 1908, à la demande de Mgr Bruchési, et fonda, la même année, la paroisse de Saint-Georges. Durant ses huit années d'apostolat, le Père Piché fit construire une église, un presbytère, deux écoles et la maison d'œuvres "Jean Le Provost" pour la jeunesse ouvrière. Il fut le fondateur et le directeur d'une intéressante revue locale : *l'Action Ouvrière*.

Ses funérailles ont eu lieu lundi, le 22 janvier, dans l'église de St-Georges. Une foule considérable de fidèles y assistaient et un clergé nombreux remplissait le chœur.

Le service a été chanté par M. l'abbé Baillargé, curé de Verchères, ancien confrère du défunt.

S. G. Mgr Bruchési présidait au trône. Sa Grandeur a fait l'oraison funèbre du défunt et a donné l'absoute.

— Les antiprohibitionnistes l'ont emporté à Lachine par une majorité de 17 voix; 2,307 votes ayant été enregistrés.

On attribue la défaite des défenseurs de la tempérance à l'argent dépensé sans compter par leurs adversaires, à l'établissement, depuis un an, dans la paroisse, d'un grand nombre de polonais, d'anglais et de juifs, et surtout au fait que le bulletin de vote était rédigé de manière à prêter à équivoque et à tromper les voteurs.

— Le 25 septembre dernier, Mgr Bruchési adressait une lettre à ses diocésains, leur recommandant une collecte spéciale pour répondre aux éloquents demandes de secours qui lui étaient venues de la part du cardinal Luçon, archevêque de Reims, et de Mgr Lobbedey, évêque d'Arras.

La collecte a donné deux mille quatre cents piastres pour chacun de ces diocèses si éprouvés.

Monseigneur eut donc la consolation d'expédier pour Noël, des chéqucs substantiels à Reims et à Arras.

Sa Grandeur vient de recevoir deux lettres de remerciements. La première est du vénéré cardinal Luçon, l'autre du vicaire capitulaire d'Arras, M. le chan. Delattre. On sait, en effet, que le vaillant évêque d'Arras, Mgr Lobbedey, est mort soudainement, le 24 décembre.

Ottawa. — Les 24 et 25 janvier dernier, s'est tenue au palais archiépiscopal d'Ottawa une réunion des archevêques et évêques dont le diocèse est renfermé en tout ou en partie dans les limites de la province. Cette réunion avait pour but l'étude de la question bilingue dans la province d'Ontario.

Étaient présents: NN. SS. C.-H. Gauthier, archevêque d'Ottawa; McNeil, archevêque de Toronto; M.-J. Spratt, archevêque de Kingston; A. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface; T.-J. Dowling, évêque de Hamilton; D.-J. Scollard, évêque de Sault-Ste-Marie; G.-A. MacDonald, évêque d'Alexandria; M.-F. Fallon, évêque de London; M.-J. O'Brien, évêque de Peterborough; E.-A. Latulipe, évêque de Haileybury; P.-T. Ryan, évêque de Pembroke; O. Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin.

Ils ont publié les conclusions auxquelles ils sont arrivés dans une lettre pastorale qui a été lue dans les églises et chapelles de l'Ontario dimanche dernier.

“ Les évêques de l'Ontario, y est-il dit, réunis en assemblée voient avec crainte et douleur les divisions et les dissentiments causés dans la Province par la question bilingue, et profondément désireux de promouvoir la paix et l'harmonie civiles et religieuses, ils adressent au clergé et aux fidèles une solennelle exhortation, leur enjoignant, en même temps, d'obéir à toutes les lois et à tous les règlements qui sont justes, et que les autorités civiles feront de temps à autre.

“ De plus, ils prient respectueusement la majorité de cette province de considérer d'une manière sympathique les aspirations et les demandes de leurs concitoyens canadiens-français relatives à l'établissement et au fonctionnement des écoles bilingues, leur permettant d'arriver à une connaissance convenable (*equitable*, dans le texte anglais) du français, avec la connaissance parfaite de l'anglais.”

Sherbrooke. — Le 27 janvier dernier, l'église de Lennoxville a été incendiée. Les Saintes Espèces ont été sauvées. Les pertes s'élèvent à \$30,000 et les assurances à \$8,000 seulement.

Valleyfield. — M. l'abbé Camille A. Santoire, ancien curé de St-Louis de Gonzague, est mort à l'Hôtel-Dieu après une longue maladie. M. l'abbé Santoire naquit à Longueuil, le 18 juillet 1849, et fut ordonné à l'église de Notre-Dame de Lourdes, à Montréal, le 10 août 1884, par Mgr Fabre.

M. l'abbé Santoire fut successivement professeur à l'École Normale Jacques-Cartier, curé de Huntingdon, curé de la Cathédrale et Vicaire général de Valleyfield et, finalement, curé de St-Louis de Gonzague.

S. G. Mgr Énard vient d'appeler M. l'abbé J.-C. Dorais, ci-devant chancelier du diocèse de Valleyfield, au poste de Vicaire général, en remplacement de feu Mgr Aubry.

Nos vœux sincères à Mgr Dorais.

— Le 1er janvier, mourait à l'Hôtel-Dieu de Montréal, M. l'abbé Antonio Hébert. Il était âgé de 40 ans.

Il était né le 14 juillet 1876 à Ste-Martine de Châteauguay. Il fit ses études au collège de Rigaud, puis au grand séminaire de Montréal. Ordonné prêtre par Mgr Emard, le 11 janvier 1903, il partit pour Rome où il prit ses grades de docteur en philosophie (1905) et en théologie (1907). Revenu au pays, il fut professeur au séminaire de Valleyfield (1907-1914). Il fut ensuite chargé de la desserte de St-Antoine. Une maladie qui le minait depuis longtemps, la phthisie des os, le conduisit à l'hôpital au mois d'octobre dernier.

Ses funérailles ont eu lieu dans sa paroisse natale.

Mont-Laurier. — M. l'abbé J.-A. Génier, ancien curé de Mont-Laurier, vient d'être nommé curé de St-Faustin (Terrebonne). Il succède à M. l'abbé Gauthier, récemment décédé.

Haileybury. — S. G. Mgr Latulipe a confié aux RR. Pères Oblats la desserte des missions échelonnées sur le Transcontinental National, à l'ouest de Cochrane. Les actifs et dévoués missionnaires, sous la conduite du R. P. Beaudry, curé de Nord-Témiscamingue, sont à l'œuvre depuis quelques semaines, semant dans toute cette vaste région où les colons canadiens-français se multiplient à vue d'œil, les féconds bienfaits de leur infatigable apostolat. Ils ont temporairement fixé à Hearst le centre de leurs missions, et ils établiront probablement là, ou à Foucher, un peu plus à l'est, leur résidence définitive.

— Une nouvelle paroisse, avec curé résident, sera bientôt établie à Earlton, sur la ligne du T. N. O. Il est question de l'un des prêtres de l'évêché de Haileybury pour occuper le nouveau poste, où les colons canadiens-français ont formé, depuis quatre ou cinq ans, le noyau d'une belle paroisse catholique, en plein centre anglais.

— Le personnel du Collège de Cobalt-Nord, s'est enrichi récemment de plusieurs nouveaux religieux, en accueillant les Pères Missionnaires du Sacré-Cœur, qui venaient d'abandonner leur mission de Medicine Hat, Alberta, au diocèse de Calgary. L'un de ces bons Pères est devenu l'auxiliaire précieux de M. l'abbé Gascon, curé de Chapleau, que son état de santé réduit présentement à délaissier une partie du ministère paroissial.

— La chapelle-école de St-Eugène-de-Guigues a été détruite par un incendie. Les pertes s'élèvent à environ \$6,000.

St-Eugène se trouve dans le Témiscamingue québécois. C'est une paroisse de colonisation qui promet beaucoup.

—
—
—
je veux
le pren
seil. V
pas les
mieux
mette i
—
celui-ci
—
que tu
—
moyen
—
pas? c
La
l'ivrogr
gourma
—
malade
je ne su
—
mands
Mais n
Pe
s'achet
ou les a
petites
pour les
un cho
jours, l
tu, Fau
-- Je
—
pas d'u
a dans

VARIÉTÉS

COMMENT IL FAUT S'Y PRENDRE POUR DEVENIR IVROGNE

— Mais, Père, ce ne sont pas là des conseils à donner.

— Allons, pourquoi donc ?

— Mais le moyen de devenir ivrogne !!! *c'est pas sérieux.*

— Ah ! tu crois ? Au contraire, c'est très sérieusement que je veux t'indiquer le moyen de devenir ivrogne, afin que... tu ne le prennes pas. Tu seras même obligé de ne pas suivre mon conseil. Vois-tu, il y a si longtemps que je m'aperçois qu'on ne suit pas les conseils que je donne, que je me suis dit qu'il valait bien mieux donner des mauvais conseils pour que tout le monde se mette à vivre comme il faut en ne les suivant pas.

— Mais, vous n'avez pas peur que je me mette à suivre celui-ci ?

— Pas beaucoup, Paul. Ce que je crains beaucoup, c'est que tu ne te sois déjà mis à le suivre.

— Ah ! Père.

— Il n'y a pas de ah ! ni de oh ! Sais-tu ce que c'est que le moyen de devenir ivrogne ?

— Non.

— Rien de plus simple, c'est d'être... Allons, tu ne devines pas ? c'est d'être *gourmand*.

La gourmandise et l'ivrognerie ce sont deux sœurs ou plutôt l'ivrognerie, c'est la gourmandise devenue grande. Tu n'es pas *gourmand*, Paul ?

— Non... non.

— Je ne suis pas comme ceux qui mangent jusqu'à se rendre malades, qui *s'emplissent*, comme dit pèpère. Je ne pense pas... je ne suis pas gourmand.

— Ah ! Mais c'est que ceux qui *s'emplissent* ne sont pas gourmands seulement. Ils sont gloutons. Un glouton, c'est comme... Mais n'en parlons pas. Il s'agit des gourmands.

Penses-tu qu'un petit garçon qui dépense tous ses sous pour s'acheter des friandises ; qui même se permet de voler ses parents ou les autres ; qui trouve toujours moyen de découvrir les bonnes petites cachettes de sa maman ; qui, aux repas, se *garde* toujours pour les desserts ; qui ne peut pas passer une journée sans croquer un chocolat, un bonbon, un fruit ; qui mange... des yeux toujours, les vitrines des magasins de bonbons, etc., etc — penses-tu, Paul que ce petit garçon-là est un gourmand ?

-- Je pense bien.

— Ah ! je pense bien ? Tu peux en être certain. Je ne parle pas d'une fois en passant. Mais quand on a cette habitude, on a dans le cœur le démon de la gourmandise... !

Le démon de la gourmandise se cache comme tous les démons. Il nous dit : Ah ! une petite tablette de chocolat, un petit sac de bonbons, ce n'est pas grand'chose ! — Non, ce n'est pas grand'chose, mais cela habitue à ne jamais faire le moindre sacrifice. Et plus tard, quand le démon dira : Un petit verre, ce n'est pas grand'chose. Le petit gourmand devenu grand le croira encore. Et ce sera un petit verre, deux petits verres ; vient un âge, vois-tu, Paul, où les petits verres remplacent le chocolat, où l'ivrogne remplace le gourmand. Tu n'es pas gourmand, Paul ?

— Dans tous les cas, je ne veux pas être ivrogne.

— Dans tous les cas, comprends bien, mon ami Paul, qu'un petit gars qui ne sait pas mortifier son goût est dans la côte de l'ivrognerie, et qu'il n'a qu'à remonter au plus vite.

B. P. I. C.

LES LIVRES

Les Promesses du Sacré-Cœur expliquées. Nouvelle édition en français. (Vème). Vol. de 450 pages, illustré de 50 belles gravures. Prix : \$1.75. En vente chez le R. P. Jos.-E. Freemon, C. S. Sp., Holy Ghost Rectory, 412 Main Street, S. Chippewa Falls, Wis., E. U. d'A.

Cet ouvrage a pour but de propager la dévotion au divin Cœur de Jésus, et d'aider par sa vente à de bonnes œuvres telles que les missions et le Collège Apostolique de Cornwells, Pa., qui vient d'être détruit par un incendie. Le sujet traité, les dispositions attractives du livre et les buts signalés ne pourront guère se heurter à l'indifférence. Se procurer un ou plusieurs volumes et les faire circuler donnera aux souscripteurs un titre spécial à la *Onzième Promesse*. Il y a des réductions sur le prix selon le nombre d'exemplaires demandés.

ABBÉ SAUSSEY. *Aux écolières.* Causeries éducatives. Paris, (Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-12 de 286 pages. Prix : 3 francs.

Voilà un bon livre qui s'adresse surtout à des pensionnaires de couvents mais dont toutes les jeunes filles pourraient faire leur profit. L'auteur par plusieurs années d'apostolat comme directeur d'un pensionnat et par près de quarante années d'études pédagogiques, connaît à fond l'âme féminine. Dans une préface assez étendue, il étudie le singulier petit personnage qu'est l'écolière d'à présent, il en fait connaître tous les défauts en même temps que les réelles qualités.

Ces causeries éducatives abordent les sujets les plus variés, mais toutes serviront à corriger les jeunes pensionnaires de quelques défauts où à faire naître dans leurs cœurs le désir de pratiquer la vertu.

Aux écolières sera aussi très utiles aux prêtres qui ont charge d'âmes dans nos maisons d'éducation.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

EGLISE EPISCOPALIENNE ET SOCIALISME

Tout étonnant que cela paraisse, il faut croire que les deux peuvent faire bon ménage puisqu'on vient d'établir une ligue socialiste à l'usage des épiscopaliens. La Ligue accepte sans restriction les principes du socialisme, d'où qu'ils viennent. Elle en adopte aussi la philosophie scientifique, qui n'est que le matérialisme historique.

Selon cette doctrine, toutes les institutions existantes, religieuses aussi bien que sociales, doivent et leur origine et leur développement à de pures causes économiques. On connaît la prétention de Karl Marx que c'est l'homme qui a créé Dieu et non pas Dieu qui a créé l'homme. Dieu n'est qu'un produit de l'imagination de l'homme à un certain stage de son évolution économique.

Les socialistes chrétiens cherchent donc à concilier cette philosophie marxienne avec leur propre théorie de l'évolution de la Chrétienté, mais le monisme est le seul credo auquel aient pu, jusqu'ici adhérer les socialistes. Raccrocher ainsi à la théorie de Marx, "la "Holy Mother Church", comme le font les socialistes épiscopaliens, n'est qu'une illusion et un piège, ou une grossière confusion d'idées, autrement, l'expression de la conviction que la religion épiscopaliennne ne peut aucunement prétendre au titre de religion surnaturelle. Des protestants tant soit peu sincères ne liront pas, nous pensons bien, sans surprise que "la constitution, la doctrine et l'idéal de la communion anglicane sont socialistes." Vrai, il serait grandement temps pour eux de retourner à la seule véritable "Sainte Mère Église", du sein de laquelle ils se sont arrachés depuis tant d'années.

Les derniers développements de la théorie protestante sur l'interprétation individuelle des Livres Saints ont laissé loin derrière, les hardiesses qu'avaient pu concevoir Luther et Henri VIII. Il ne suffit plus maintenant d'interpréter la Bible selon "ses lumières", disons mieux, de l'accommoder à ses propres théories, à ses désirs. Un passage de l'Écriture Sainte qui n'a pas l'heur

d'être conforme aux propres vues de ces protestants, est réputé n'être qu'une version controuvée, erronée de la vie et de la doctrine du Christ.

Vous ne devineriez jamais ce que, après dix-neuf siècles, ont découvert ces socialistes chrétiens. Les Évangélistes avaient de fortes tendances capitalistes et S. Paul, toujours le grand coupable, fut le grand promoteur d'une chrétienté capitaliste qui remplaça les enseignements du Christ depuis le premier siècle jusqu'à nos jours. Le vrai Christ? Pas l'ombre de divinité. C'était un simple être humain, égal, supérieur un tant soit peu peut-être à Marx.

Et voilà ! Heureux sommes-nous d'avoir les socialistes épiscopaliens pour trouver ça.

Une des conditions imposées par la Ligue à ses membres, est la lecture d'un livre socialiste par saison. Les blasphèmes d'un Blatchford, l'animalisme d'un Bebel, les diatribes virulentes d'un Bouk White, l'athéisme Dietzgen, le philosophe du socialisme, voilà ce qui formera le bréviaire de cette nouvelle église.

Non, vraiment il est temps, grand temps, que ces malheureux frères séparés reviennent à nous, catholiques. C'est par trop triste de les voir s'embourber ainsi de plus en plus dans la fange des grossières erreurs où les a poussés la néfaste théorie du libre examen.

L'ORGANISME SOCIAL

(Suite)

Que sera cette "physique sociale" à laquelle A. Comte donne ailleurs le nom de "sociologie"? Il la définit: "Cette partie de la philosophie naturelle qui se rapporte à l'étude positive de l'ensemble des lois propres aux phénomènes sociaux (1)." Elle vient prendre sa place à la suite des autres sciences qu'Auguste Comte range les unes au-dessus des autres suivant la généralité de leurs objets, dans l'ordre suivant.

Après les mathématiques, science de la quantité mesurable, que l'auteur regarde comme la base fondamentale de toutes les

(1) *Ibid.*

connaissances, ce sont l'astronomie, la physique, la chimie, la physiologie et enfin la physique sociale. " La première, dit Comte, considère les faits les plus généraux, les plus simples, les plus abstraits, et les plus éloignés de l'humanité, ils influent sur les autres, sans être influencés par eux. Les phénomènes considérés par la dernière sont, au contraire, les plus particuliers, les plus compliqués, les plus concrets et les plus directement intéressants pour l'homme ; ils dépendent, plus ou moins, de tous les précédents sans exercer sur eux aucune influence. Entre ces deux extrêmes, les degrés de spécialité, de complication et de personnalité des phénomènes vont graduellement en augmentant, ainsi que leur dépendance successive. Telle est l'intime relation générale que la véritable observation philosophique, convenablement employée, et non de vaines distinctions arbitraires, nous conduit à établir entre les diverses sciences expérimentales (1) "

Il est facile de voir par là quelle est, dans la pensée du fondateur du positivisme, l'objet, la méthode et la donnée ontologique de la science sociale. Son objet ? Elle écarte tout principe *a priori*. C'est dans les faits et leurs rapports qu'elle cherche les lois de la société ; c'est dans l'ethnographie, l'histoire et la statistique qu'elle va puiser ces faits.

Sa méthode unique, exclusive, est la méthode d'observation et d'induction. Elle observe les groupes humains, familles, tribus et nations, pour y découvrir, selon l'expression de Littré, " les propriétés immanentes des choses ". Constater les faits, les grouper, voir leurs rapports et dégager de cette observation une règle de conduite et le fondement d'un droit : voilà tout ce que peut la science sociale.

Si du moins la sociologie positiviste observait tous les faits sociaux ? Mais il en est qu'elle ne peut pas connaître : ce sont les actes libres et moraux. Elle ne peut admettre leur caractère de liberté et de moralité. Ce serait revenir aux méthodes de l'âge théologique ou métaphysique. Dans l'homme, elle ne doit voir que des phénomènes physiques, chimiques ou biologiques. C'est là une nouvelle donnée ontologique, une nouvelle manière de concevoir la nature humaine.

(1) AUGUSTE COMTE. — *Cours de philosophie positive*, 2e leçon.

Mais, puisque dans l'homme il n'y a que des phénomènes physiques, chimiques et biologiques, les plus élevés de tous, ne peuvent être que des faits biologiques ; la science de ces faits ne sera donc que la continuation de la biologie. La biologie a pour objet le corps vivant ; la sociologie étudie le corps social. Les sociétés doivent donc être considérées comme des organismes. Sans doute, la similitude entre l'organisme individuel et l'organisme social n'est pas absolue et parfaite en tous points ; elle est réelle cependant, car, dans l'un et l'autre cas, nous trouvons les caractères essentiels de tout organisme, à savoir : 1. un tout composé de parties dissemblables et solidaires ayant pour fin commune de coopérer à la conservation de l'ensemble ; 2. des fonctions spéciales se rattachant à chaque partie ; 3. dans l'exercice de ces fonctions un caractère de spontanéité, d'immanence et de nécessité ; 4. la subordination de toutes les parties à un pouvoir central et supérieur. " Aux yeux de la sociologie moderne, dit M. Th. Ferneuil, les sociétés humaines revêtent le caractère d'organismes vivants, ayant leurs lois propres de conservation et de développement, leurs fonctions spéciales accomplies par les divers organes qui constituent la structure du corps social (1). "

Émise par Auguste Comte, l'idée d'organisme vivant appliquée à la société fut développée par Littré dans son livre *Conservation, Révolution et Positivisme*. Herbert Spencer s'en est emparé pour en faire la base d'un système qui consiste à expliquer les problèmes sociaux par les lois darwiniennes de l'évolution. Il a longuement exposé sa doctrine dans son *Introduction à la science sociale* et dans ses *Principes de sociologie*. Avec lui surtout, la sociologie est devenue une science purement expérimentale, empruntant aux autres sciences de même espèce jusqu'à leur nomenclature. Ainsi " l'histoire, qui décrit les lois de la progression, devient la dynamique sociale ; l'économie politique qui préside aux phénomènes de nutrition et de réparation devient l'hygiène sociale ; le droit, c'est la thérapeutique sociale ; le droit pénal, la chirurgie (1) "

R. P. MONTAGNE.

(1) TH. FERNEUIL. — *Les principes de 89 et la science sociale*.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30
décembre, 1916 - - - - - \$1,006,931.34

\$1,006,931.34

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 décembre 1916

	ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
31 déc	1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
31 "	1911	224	14,228	30,910	170,670.80
31 "	1913	349	24,492	47,957	423,745.31
31 "	1915	455	32,155	61,468	772,698.99
30 déc.	1916	492	36,505	70,023	1,006,931.34

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Lockwell.

LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé: Cinq millions de piastres

Capital payé: Deux millions de piastres

Réserves: Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de \$1761.91, capital et intérêt.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

Ans	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	- - - - - PAR MOIS - - - - -					
1	\$ 60.95	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$ 304.87	\$ 365.83
2	123.73	247.51	371.51	495.17	618.93	742.70
3	188.41	376.89	555.48	754.03	942.49	1130.97
4	255.05	510.19	765.48	1020.73	1275.83	1530.97
5	322.72	647.53	971.53	1295.48	1619.25	1943.06
6	394.44	789.00	1183.80	1578.52	1973.05	2367.61
7	467.30	934.76	1402.49	1870.13	2387.55	2804.99
8	542.37	1084.92	1627.79	2170.56	2713.06	3255.59
9	619.70	1239.61	1859.89	2480.07	3099.94	3719.80
10	699.38	1398.98	2099.01	2798.94	3498.49	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.42	3909.09	4690.77
12	866.04	1732.33	2590.19	3465.84	4332.12	5198.37
13	953.17	1906.60	2860.66	3814.48	4767.92	5721.31
14	1042.93	2086.13	3130.03	4173.67	5216.88	6260.06
15	1135.38	2271.09	3407.55	4543.71	5679.41	6815.10
16	1230.64	2461.64	3608.46	4924.93	6155.93	7386.91
17	1328.78	2657.95	3988.01	5317.67	6646.85	7976.00
18	1429.87	2860.19	4291.46	5722.29	7152.60	8582.91
19	1534.03	3068.55	4604.08	6139.15	7673.65	9208.15
20	1641.35	3283.21	4926.15	6568.61	8210.45	9852.29
21	1751.91	3504.35	5257.95	7011.05	8763.46	10515.90

MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins.....	3 sous
de 5.00 à \$10.00.....	6 "
de 10.00 à 30.00.....	10 "
de 30.00 à 50.00.....	15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON
O. LACROIX

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les
membres du clergé, des communautés religieuses
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA
HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES

PROVISIONS

LÉGUMES

BISCUITS

CONSERVES DE FRUITS

FRUITSSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

LE

VELLES

.00 tous
enfants,
ET UN
ta.

apide de
rgnes :

\$30.00

365.83
742.70
1130.97
1530.97
1943.06
2367.61
2804.99
3255.69
3719.80
4198.05
4690.77
5198.37
5721.81
6260.05
6815.10
7386.91
7976.00
8582.91
9208.15
9852.29
10515.90

ONALE

mandats
le taux

noient
lui des
mpt et
ous les
t sans
remar-

FONDÉE AU CANADA EN 188

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

VIN DE MESSE

“ VATICAN ”

Certificats d'authenticité et de pureté
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest MONTRÉAL.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

CATALOGUES DE BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

LA LIBRAIRIE GARNEAU
47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS
LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL
177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

E
ques.
ur)

chandelières
selure artis-
t en argent.
verniss inalté-

E

E.

ÉAL.

□

REGIONS
d'Amétopie.

BEC

ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET
RESIDENCES



TRAVAIL DU
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-
met aux intéressés
dessins et prix.*



B. LEONARD
53, rue St-Jean
QUÉBEC.

J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église Téléphone 5502 QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc.,
Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises,
Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT TELEPHONE 2421 J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - QUEBEC.

ACHETEZ

— VOS —

FOURRURES

— A LA —

MAISON DE CONFIANCE

HOLT, RENFREW & Co., Limited

RUE BUADE,

— ◆ ◆ —
QUEBEC.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
JACQUES-CARTIER, coin des rues St-Joseph et Caron.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.
LIMOILOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-
CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILOU
et LEVIS RUE EDEN

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL, et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles